Assemblée Générale Ordinaire
ASSAD

	BPA	PER x	DIV	Div. Yield	PBK x	ROE	PEG	PAYOUT
2009 trailing		14.56						
2009	0.705	17.81	0.3	7.03%	1.61	20.2%	0.28	55.84%
2008	0.657	14.2	0.35	3.75%	3.1	21.9%	0.51	53.25%
2007	0.537	7.95	0.37	2.95%	4.45	25%	0.63	52.46%

Recommandation	Conserver
Cours au 23-02-2011	11.05 DT
Capitalisation Boursière	115 940 mDT

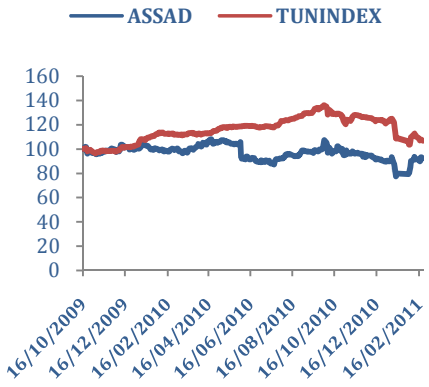

S'est tenue le 23/02/2011 à l'institut Arabe des chefs d'entreprises l'assemblée générale ordinaire de l'Accumulateur Tunisien Assad pour délibérer sur la décision de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la société afin de réguler son cours sur le marché financier et la résolution de d'autoriser le conseil d'administration de la société à la faire en fixant les conditions, les modalités et le nombre d'actions et le délai maximums. Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité et le montant régulateur sera discuté et décidé lors du prochain conseil d'administration.

Par ailleurs, l'occasion s'est offerte pour faire le point sur l'activité d'Assad et les répercussions des derniers évènements survenus en Tunisie et récemment en Libye.

La production a été entachée d'une baisse due à la fermeture de la société pour la période du 13 au 17 janvier et l'exportation des batteries était au point mort du 14 au 19 janvier suite à la fermeture du port de Tunis.

En dépit de ce fléchissement, l'accumulateur table sur une vente prévisionnelle de 800 000 batteries en 2011 contre un chiffre de 560 000 en 2010 et de 540 000 en 2009.

La situation en Lybie a touché à l'activité commerciale de la société et des commandes ne sont pas livrées pour des raisons sécuritaires. Le marché Libyen accapare près de 10% des ventes de la société

Au 31/07/2010

Structure de l'actionnariat	ASSAD
Famille KALLEL	61.4 %
Groupe EVOLIA HOLDIN*	7.1 %
Public	31.5 %

*Dépassement de seuil 10% au 04/02/2011

puisque 80 000 batteries sont écoulées en Libye. Cependant le management a indiqué que tellement la demande est supérieure à l'offre, le risque reste relativement gérable.
Interrogé sur la possibilité de propagation des émeutes en Algérie, le management a expliqué que le marché algérien expose un potentiel aussi important qu'intact et a réitéré et assuré l'engagement d'ASSAD sur ce marché.

La question des revendications salariales a été également soulevées et le management a tenu çà rassurer quant à sa politique salariale qui a revu à la hausse récemment les rémunérations et qui est très bien positionnée par rapport au secteur et au marché.
En ce qui concerne la hausse des prix des matières premières qui prévaut les marchés internationaux notamment celle du plomb, le directoire a rappelé que les prix des batteries à l'export sont indexés sur le prix du plomb et que ces deux derniers sont donc en corrélation positive garantissant le maintien des marges.
Il est à noter qu'ASSAD détient 61% de part de marché en Tunisie et malgré la concurrence déloyale et les quelques batteries importées illégalement, l'accumulateur tunisien préserve une place privilégié sur le secteur.

Le début de l'année 2011 s'annonce délicat pour Assad à cause d'une demande en relative stagnation mais la perspective future de la société reste attrayante.

Réalisations (en milliers de dinars)	31/12/2009	31/12/2010	Variation
CA Local	23 365	22 858	-2,17%
CA Export	28 287	38 119	34,76%
CA Global	51 652	60 977	18,05%
Production en unités batteries	939 896	1 261 200	34,19%
Investissements	7790	3 288	-57,79%
Endettement	22 225	26 898	21,03%

L'accumulateur tunisien ASSAD occupe une place de leader incontesté sur le marché et préserve à long terme un potentiel alléchant.
Nous estimons que l'action ASSAD est raisonnablement évaluée avec un PER trailing à 14.5x et nous recommandons de conserver ASSAD.